

VIVRESAVILLE

DÉCIDER ENSEMBLE UNE CITÉ PLUS SOLIDAIRE PLUS ÉCOLOGIQUE ET PLUS HUMAINE

N°25 • AUTOMNE • 2005



Spécial Logement

→ L'ÉDITORIAL

PAR JEAN-PAUL HÉDRICH

→ NON À LA FERMETURE DES PISCINES DE POISSY

PAR RAPHAËL DE JUCHIN

→ LA VOTATION CITOYENNE

PAR JULIEN CHAPHARDE

→ LE LOGEMENT SOCIAL À POISSY : PASSE-DROIT, LA GAUCHE PASSE...

PAR SYBILLE BEAUQUET

→ ENQUÊTE : LE LOGEMENT À POISSY DE PLUS EN PLUS CHER, DE PLUS EN PLUS INACCESSIBLE !

→ LES PROPOSITIONS DE VIVRESAVILLE

PAR JEAN-PAUL HÉDRICH



D.R.

→ LA COUDRAIE RÉSISTE TOUJOURS

PAR DELPHINE JAUCHARD

→ PASSONS À L'ATTAC !

PAR PHILIPPE COUZINOU

→ LA CHRONIQUE SOCIOLOGIQUE : «VIOLENCES URBAINES» ET VIOLENCES SOCIALES

PAR SALVADOR JUAN



VivreSaVille dispose d'une adresse e-mail. N'hésitez pas à nous contacter, nous répondrons à vos courriels. vivresaville@noos.fr. Consultez aussi notre site internet : www.vivresaville.com

Editorial

Les événements qui ont embrasé de nombreux quartiers de l'hexagone ont-ils marqué la limite du modèle social français ?

En tout cas, au-delà du réflexe de peur et de la crispation sécuritaire instrumentalisés par le gouvernement, il est indispensable de se mobiliser pour restaurer la citoyenneté, retisser les liens d'une société qui se déchire, donner des moyens d'espérer à ceux qui faute d'emploi, faute de ressources, faute de confiance en eux vivent au jour le jour la discrimination et la ségrégation.

Dans ce numéro de Vivre Sa Ville nous apportons nos réflexions et nos contributions pour sortir de cette crise dont chacun connaît les germes : les discriminations dans le travail et le logement, le chômage, l'échec scolaire, la ségrégation des quartiers, le manque de représentativité et de dialogue, la désocialisation...

La chronique sociologique expose les causes et les responsabilités historiques des violences urbaines, des violences sociales.

Les propositions contenues dans notre dossier sur le logement veulent rompre avec la politique désastreuse de la municipalité de Poissy qui accentue la ségrégation entre les quartiers.

Ce type de politique de l'habitat porte une lourde responsabilité dans les émeutes. Pour Poissy, ce qui se passe à La Coudraie est très révélateur, le maire n'a qu'un objectif faire partir

les occupants vers d'autres banlieues, sans concertation, avec le plus parfait mépris pour les habitants et en bafouant la Loi Borloo de cohésion sociale. C'est pourtant ces mêmes habitants, organisés en collectif, qui par leur présence et leur action modératrice ont évité le pire dans le quartier.

Comme l'a dit le président de la République « Nous ne construirons rien de durable sans le respect. »

Une autre de nos propositions, en réponse aux discriminations, est le droit de vote des résidents étrangers aux élections locales. Nous sommes partenaires de l'action de « votation citoyenne » qui va se dérouler à Poissy début décembre.

Jean-Paul Hédrich

Fermeture des piscines de Poissy : ce n'est plus une rumeur !

Par Raphaël de Juchin

« Non à la fermeture des piscines », c'est sous ce titre que nous avons lancé une pétition début novembre. La municipalité projette en effet de fermer les piscines comme l'a déclaré aux médias le directeur des Sports de Poissy. Les coûts de gestion de l'entretien sont jugés insupportables, un million d'euros chaque année soit **7 centimes par habitant et par jour !**

Depuis les années 60 et 70, nous profitons tous des deux piscines quel que soit notre âge, dans le cadre scolaire, associatif ou familial. La fréquentation montre bien que les Pisciacais y sont très attachés depuis leur création. Il nous paraît normal que les impôts locaux soient utilisés pour l'entretien de ces équipements publics, un bien commun apprécié par l'ensemble des habitants de Poissy.

Privatisation des piscines municipales.

Depuis plusieurs années déjà la piscine de Saint-Exupéry est fermée l'été, période idéale où les enfants pourraient en profiter pleinement. Nous avons dénoncé à plusieurs reprises cette fermeture scandaleuse. Aujourd'hui la mairie veut aller plus loin et fermer les deux piscines en ville. L'idée est maintenant de confier au privé la réalisation d'un nouvel équipement que le maire verrait bien au sein d'un espace « dédié à la consommation et aux loisirs ». Une nouvelle façon d'imposer son hypothétique projet des Terrasses de Poncy.

Dans cette hypothèse les inconvénients seraient nombreux : **éloignement de la ville, prix d'entrée plus élevé, perte de temps dans les transports, disponibilité réduite pour les scolaires...**

Une méthode déjà utilisée

Alertés par un article de presse paru en plein été, nous ne pouvons pas nous empêcher de faire le parallèle avec le chalet de Vars, centre de vacances de la ville, vendu en 2004. La méthode utilisée est la même : avec de vagues déclarations on teste la population et devant le peu de réaction on déroule le projet jusqu'à sa réalisation.

C'est pour quoi *Vivre Sa Ville* se devait de réagir en lançant cette pétition pour affirmer son opposition à la fermeture des piscines en ville et à la privatisation de ce service municipal.

À la suite de notre présence sur le marché de Poissy pour faire signer la pétition et après un article paru dans *Le Courrier des Yvelines*, la municipalité n'a pas démenti formellement ce projet de privatisation ce qui conforte le bien fondé de notre action.

Dès le 21 novembre, dans les colonnes de Poissy Les Nouvelles, la municipalité faisait une mise au point pour faire taire la « rumeur ». Mais lisez-bien cet article car, à terme, il est bien dit qu'« un produit moderne, adapté aux goûts et exigences de la clientèle (sic)... un projet novateur qui se substituerait à des équipements vieillissants et coûteux... » verra le jour, ceci nous conforte dans le bien fondé de notre action.

La pétition est disponible sur le site internet www.vivresaville.com.

Ci-contre Philippe, Danièle et Reynald de *Vivre Sa Ville* ont collecté plus de 300 signatures sur le marché de Poissy.





Le logement social à Poissy Passe-droit, la gauche passe...

Sybille Beauquet

La reine des infos en béton !

Voilà votre langue de vipère adorée, mes chers et fidèles lecteurs (hommes et femmes confondus bien sûr !).

Si l'on évoque l'habitat dans notre belle cité, il faut dire trois mots (pas plus !) sur l'incontournable Geneviève Brousset. Incontournable est le mot juste ! Elle est élue en charge du logement dans la cour du roi Masdeu 1^{er} ! C'est cette charmante dame, appelée Tatit dans le milieu, qui fait la pluie et le beau temps sur les dossiers logement déposés dans son service.

Des critères inavouables

Qui d'entre vous n'a pas tenté l'expérience, ou ne connaît pas de Piscicais qui ont rassemblé avec amour tous les documents nécessaires pour l'obtention d'un petit chez soi à loyer modéré ? Eh bien, force est de constater que les mois, voire les années s'accumulent sans l'ombre d'une proposition de la part de la mairie et pour cause ! La demande étant largement supérieure à l'offre et notre bâtisseur barbu préférant les prétendants à revenus confortables plutôt que smicards, il n'est pas étonnant que vous habitiez encore chez papa, maman ou dans des conditions à faire pâlir les inspectrices dévouées du service d'hygiène local.

Mais ce que vous ne savez peut-être pas c'est que d'autres critères entrent en jeu aux yeux de Geneviève ! Des critères

“ Attention, je n'évoque pas ici les logements du quartier de La Coudraie qui eux sont libérés manu militari par une police souvent zélée, dans le cadre d'expulsions plus ou moins légitimes ! ”

inavouables qui, si je vous en parlais ici, risqueraient de nous ouvrir immédiatement les portes d'un tribunal, section diffamation ! Pour résumer, si vous êtes pauvre, si votre sexualité n'est pas encore bien claire ou si votre bronzage estival a tendance à rester encore présent en décembre, vos chances d'avoir une porte, des murs et un toit passent de peu probables à inexistantes ! Et oui, tout cela a évidemment un nom : la dis... Distribution ! Non c'est pas ça, cherchez encore !

De l'influence au passe-droit

Mais il y a pire ! Si d'aventure vous avez votre carte du parti (je ne précise pas lequel, ils font tous la même chose) ou si vous connaissez un membre influent de la cour du roi bâtisseur, vos chances de vous voir attribuer un logement, dans cet heureux cas d'espèce, passent de difficiles à

« aucun souci, je m'en occupe personnellement ! » Nous connaissons même l'exemple de logements qui se libéraient si vite que les déménageurs n'avaient pas le temps d'arriver à la porte que les lieux étaient déjà vidés, incroyable non ! Attention, je n'évoque pas ici les logements du quartier de La Coudraie qui eux sont libérés *manu militari* par une police souvent zélée, dans le cadre d'expulsions plus ou moins légitimes !

Cette pratique de facilités immobilières porte un nom : « passe-droit ». Elle s'applique aussi dans d'autres domaines : emploi, commerce...

Un sujet, comme beaucoup

d'autres d'ailleurs, sur lequel l'opposition socialiste piscicaise passe son droit... de réponse ! Mais ne rentrons pas dans une polémique interne voulez-vous, et battons-nous avec les équipes de *Vivre Sa Ville* et d'associations de terrain efficaces pour que ces pratiques honteuses disparaissent et que chacun d'entre-nous ait la même chance de trouver un logement. Bon c'est vrai, je vous accorde, en pensant à Robespierre, qu'au vu de quartiers entiers ayant disparu de la carte piscicaise pour faire place aux projets juteux, il y a du boulot ! Bon courage mes cher(e)s ami(e)s et bonnes fêtes quand même ! ■

R@ppel & @ppel : e-m@il & sites

■ Collectif@lacoudraie.org .

Le Collectif de La Coudraie possède une adresse électronique

■ Sites solidarités

• Agir ensemble contre le chômage :

www.ac.eu.org

• Act Up-Paris : www.actupparis.org

• ADELS : www.adels.org

• AIDES : www.aides.org

• Amnesty International :

www-amnesty.assoc.fr

• Association nationale des visiteurs de prison :

www.anvp.org

• ATD Quart Monde :

www.atd-quartmonde.org

• CCFD :

www.ccfid.asso.fr

• Droit au Logement :

DAL-globenet.org/dal

• LICRA :

www.licra.org

• MRAP :

www.mrap.asso.fr

• Secours Catholique :

www.secours-catholique.asso.fr

• Secours Populaire, courriel :

contact@spf.org

• SOS Racisme :

www.sos-racisme.org

• Terre des Hommes :

www.terredeshommes.asso.fr

■ Site logement

• www.qualitel.org

Très complet, il vous donne les sites de tous les acteurs du logement.

Dossier Le logement à Poissy de plus en plus

Pour une ville et pour ses habitants, le logement, le « droit pour chaque citoyen de trouver un toit »

Par Jean-Paul Hédrich

Sur cette question essentielle, les Pisciacais quels qu'ils soient, mais plus particulièrement ceux qui habitent les quartiers dits « sensibles », constatent tous les jours les défaillances et les conséquences de la politique municipale. Aujourd'hui, à Poissy, dans le domaine du logement, tous les clignotants sont au rouge. La ville a décidé en la matière de laisser faire les lois du marché, la loi du plus fort et l'on assiste à une explosion du prix de l'immobilier aussi bien pour l'ancien et le neuf que pour la location.

Augmentation de l'immobilier
Quelques exemples pour illustrer cette « explosion » :

Plus 25% en trois ans : la hausse des prix à Poissy est importante, et notamment en raison de l'arrivée du pôle tertiaire de PSA et de la carence en logements. Le centre-ville et la gare RER sont les quartiers les plus recherchés : plus on en est proche, plus les prix sont élevés.

- Le prix de l'immobilier ancien a grimpé en moyenne de 14,2% en 2004 et se situe autour de 2 500 €/m²
- Le prix d'achat des appartements neufs a augmenté de 13,5%, le prix moyen à la vente est de 3 285 €/m²
- La hausse annuelle des loyers

MA joue à Demolition-man...



de relocation a été de 5% en 2004. Le prix moyen de location est de 14,19€ m²/mois.

Pénurie de logements sociaux

La pénurie de logements sociaux ne cesse de croître à Poissy. Aujourd'hui plus de 1 700 familles ont déposé, souvent depuis des années, une demande auprès d'un organisme HLM. Si les demandes sont de plus en plus nombreuses, le délai d'attente se rallonge également. La part des logements sociaux ne cesse de se réduire à Poissy, elle représentait en 1999, 37% du parc des logements (en diminution de 4% depuis 1990) et cette baisse continue. Cette rarefaction est le fruit d'une politique municipale expliquée ci-après.

Détournement du plan Borloo

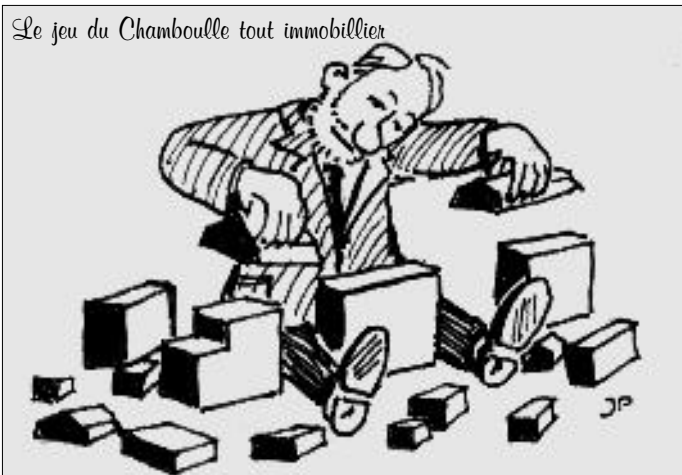
Le Plan Borloo, qui devait redonner une politique, de l'espoir et des moyens a été complètement dévoyé à Poissy, la mairie veut se contenter de démolir les 600 logements de La Coudraie. « En principe, l'ANRU demande que le programme prévoit un logement social reconstruit pour un logement social démolit. Il n'est pas envisageable de répondre à cette règle sur le site, ni même sur la commune. » Ces propos de Masdeu-Arus, rapportés par la presse, illustrent clairement la volonté du maire de ne pas appliquer la Loi. Il voudrait profiter de la manne de l'ANRU tout en éliminant les plus pauvres de Poissy. Sous couvert de renouvellement urbain on assiste à une véritable épuration. Déjà la cellule de relogement, créée spécialement, a ventilé des habitants du quartier de La Coudraie vers les communes voisines d'Achères, de Carrières-sous-Poissy, des Mureaux voire en dehors du département. Il n'y a plus de place pour eux à Poissy.

Déconventionnement du logement social à Beauregard

Les logements de Beauregard ont tous été conventionnés en 1988-1989 ce qui permettait des finan-

cements d'Etat (Palulos) et une certaine garantie de plafonnement des loyers : les augmentations annuelles correspondant seulement à l'évolution de l'indice INSEE de la construction. La politique de remise en cause du logement social menée par les différents gouvernements qui se sont succédés a conduit à une diminution progressive des aides, à la mise en vente (200 environ à Beauregard), à la démolition (65) des logements sociaux, et au déconventionnement (400 en 2001-2002), 700 en juin 2005 et les autres vont suivre. Les locataires vont devoir signer un nouveau bail de six ans pendant lequel il n'y a normalement pas d'augmentations particulières. Mais à la fin de ce nouveau bail les loyers deviennent "libres" avec évidemment la possibilité pour le bailleur de procéder à de fortes augmentations. A savoir également : la CIRP, propriétaire des 1 900 logements de Beauregard et de 15 000 autres en région parisienne fusionne en juin avec les SCI du groupe Caisse des Dépôts pour former un ensemble de 50 000 logements environ, tous considérés, non plus comme des logements sociaux mais comme des logements intermédiaires : il s'agit évidemment

Le jeu du Chamboulle tout immobilier



cher, de plus en plus inaccessible !

est un enjeu central sinon vital. (Article rédigé avec des informations du Comité National du Logement)

d'une véritable escroquerie, cette transformation de la catégorie des logements s'opérant sans aucun travaux d'amélioration.

Un constat inquiétant

Entre la carence, le déconventionnement et le déclassement de logements sociaux, l'explosion des prix du foncier, l'augmentation notable des loyers, il convient, aujourd'hui, de se poser la question « qui va habiter Poissy demain ? ».

Un constat s'impose : Poissy est de plus en plus riche de ces inégalités, inégalités d'abord ressenties comme telles par tous les habitants des quartiers pour qui la vie quotidienne et les conditions d'existence sont de plus en plus précaires. La ségrégation par le logement et entre les quartiers s'est fortement accrue. Les habitants des quartiers se sentent légitimement abandonnés.

“ Il voudrait profiter de la manne de l'ANRU tout en éliminant les plus pauvres de Poissy. Sous couvert de renouvellement urbain on assiste à une véritable épuration. ”

Une politique municipale de ségrégation

Entre projet de démolition, absence totale de concertation et surtout traitement inégalitaire dans la ville, il y a de quoi s'inquiéter. Les loyers continuent d'augmenter et l'entretien des bâtiments laisse à désirer. Décidément, ce qui doit se faire dans les quartiers est considéré comme une charge, quand c'est fait au

centre-ville c'est un investissement ! Et ce n'est pas seulement une question de mot ! Les souhaits de la majorité municipale de voir Poissy réservée aux plus aisés est en marche. C'est une politique qui se moque de la diversité sociale et culturelle qui fait la richesse d'une ville.

Pour une autre politique

Ces quelques éclairages, certes partiels, illustrent pleinement le chemin que nous sommes en train de prendre dans le domaine du logement.

Demain, et si le rythme se maintient, mais en serait-il autrement au regard de la politique actuellement menée, Poissy sera réservée aux plus nantis. Ne continueront d'exister en périphérie que quelques quartiers d'habitat social, mal entretenus et de plus en plus coupés de l'espace urbain. Le dynamisme et le devenir d'une ville, l'avenir de ses habitants c'est la diversité, la mixité et la solidarité. Nous ne sommes pas prêts d'en prendre le chemin sauf à changer profondément d'orientation et donc de politique !

Une autre politique locale du logement est possible en s'appuyant sur trois préoccupations transversales.

- Réaffirmer le droit au logement pour tous. Des moyens doivent être affectés à cette politique pour faciliter l'accès et améliorer la qualité des logements.

- Promouvoir l'égalité urbaine comme priorité permanente dans un traitement équitable de tous les quartiers et donc de tous les habitants de cette ville. L'état d'abandon de certains quartiers rend nécessaire une attention particulière et donc des investissements spécifiques.

- Etablir une véritable coopération intercommunale basée sur la solidarité et l'adaptation de l'offre dans le bassin d'emploi. ■

Les propositions de VivreSaVille

→ Attribution des logements

La nouvelle loi de décentralisation a malencontreusement confié aux maires la délégation du contingent préfectoral destiné à loger les prioritaires (art 60). Le pouvoir de la mairie en matière de logements sociaux s'est donc considérablement accru sans réelle possibilité d'un contrôle citoyen. Les critères qui président à la distribution de ces logements sont malheureusement très opaques et relèvent plus du clientélisme que de l'équité.

“ Cette transformation de la catégorie des logements s'opérant sans aucun travaux d'amélioration est évidemment une véritable escroquerie. ”

Nous sommes pour la mise en place d'une commission municipale d'attribution des logements garante de la transparence des décisions. Elle devrait comprendre des élus municipaux de diverses tendances, des travailleurs sociaux et des représentants d'associations de locataires ou de quartier.

Cette commission pourrait en outre faciliter les échanges entre locataires, ou les transferts dans des logements devenus vacants. Cette mesure qui ne nécessite pas d'appartements supplémentaires contribuerait à réduire le nombre

important de demandeurs inscrits au fichier de la mairie et ceci en pleine transparence.

→ Logements vacants

Un autre rôle de cette commission pourrait être le recensement des locaux inutilisés et faire appliquer la loi sur la réquisition de logements vides appartenant aux grandes sociétés ou aux administrations.

Selon l'INSEE, le nombre de logements vacants est en augmentation sur la ville, 750 en 1990 et plus de 1 000 en 1999, 6,5% des logements de Poissy sont vides. Certes, ces chiffres sont à prendre avec précaution, mais contrairement à une idée reçue, cette vacance n'est pas une caractéristique particulière des quartiers d'habitat social. Elle atteint, également le centre ville.

→ Prémption.

La loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain a étendu l'exercice du droit de préemption urbain. Ce droit permet à la Ville de se rendre acquéreur prioritaire d'un bien immobilier, en vue de la réalisation d'une action d'intérêt général dont relève la mise en œuvre d'une politique locale de l'habitat.

→ Aide à l'accès au logement

Le prix des loyers n'est pas la seule difficulté rencontrée lors de la recherche d'un appartement. Les cautions réclamées empêchent certains habitants, les jeunes surtout, d'obtenir un logement. La commission municipale pourra dans ce cas apporter sa caution et permettre ainsi l'accès au logement aux recalés de la location. ●●●



→ Intercommunalité

S'il y a une échelle propre au développement des politiques de l'habitat, c'est l'intercommunalité. Les déclinaisons réglementaires comme les programmes locaux de l'habitat (PLH) n'ont malheureusement qu'une valeur consultative auprès des collectivités territoriales. Il est souhaitable de leur voir conférer une valeur réglementaire, à l'instar du PLU (plan local d'urbanisme) et de rendre obligatoire l'intégration d'un volet "logement social" en leur sein.

Le PLH, dans le cadre de l'intercommunalité doit être l'occasion de coordonner l'offre de logements sociaux dans le bassin

“ Entre projet de démolition, absence de concertation et traitement inégalitaire dans la ville, il y a de quoi s'inquiéter. ”

d'emploi et de coopérer solidairement en permettant la réactivation des lois sur la Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) et le Droit au Logement fixant l'obligation pour les communes de construire une part de logement social (20%) sur leur territoire. Compte tenu de la quasi absence de logements locatifs sociaux dans certaines communes et de leur nombre plus élevé dans d'autres, une meilleure répartition de l'implantation du parc social est une des conditions pour faire progresser l'objectif de mixité sociale et urbaine.

Les gendarmes et le loueur



→ Mixité sociale

Le concept de mixité sociale, introduit par la loi LOV et renforcé dans la loi SRU, ne s'applique pas qu'entre les communes, il doit être introduit dans les différents quartiers de la ville si l'on veut lutter contre le phénomène de « ghettoïsation » des quartiers. C'est pour cette raison que les programmes immobiliers privés doivent inclure au moins 20% de logements pour une utilisation à caractère social. Cela permettra un rééquilibrage sociologique et l'application d'une réelle politique de renouvellement urbain et de mixité sociale..

→ Réserves foncières

Aujourd'hui la ville doit constituer des réserves foncières afin de pouvoir céder des terrains aux organismes HLM ou pour des opérations mixtes habitat privé - habitat social. C'est-à-dire mener une politique opposée à celle de la municipalité actuelle qui acquiert des terrains pour les céder aux promoteurs (comme pour le projet des Terrasses de Poncy) ou qui a racheté des

appartements de luxe dans l'immeuble de la place de la République.

→ Maintien de l'offre de logements sociaux

L'objectif doit être de conserver la part de logement social au moins au niveau actuel. On a vu comment la politique de la mairie entraîne une baisse dramatique du logement social par la destruction et le déclassement (accession à la propriété et déconventionnement). Il faut donc construire d'urgence de nouveaux logements sociaux à Poissy.

“ Le déséquilibre en matière d'équipement et de desserte entre les quartiers du centre ville et ceux de la périphérie doit être corrigé. ”

→ Concertation

Si la démolition d'immeubles peut parfois se justifier (qualité du bâti, densité de l'habitat...), elle nécessite des conditions préalables. Tout d'abord une concertation en amont avec les habitants

des immeubles concernés est indispensable, ainsi que la construction d'un nombre au moins égal de logements dans la ville. Le point de vue des habitants, leur implication réelle dans les projets d'amélioration et d'évolution constituent un préalable aux projets. Mais cette implication de tous nécessite formation, information, anticipation et moyens spécifiques. Elle est une condition de la démocratie et un enjeu évident pour construire ensemble l'avenir de la ville et de ses quartiers.

→ Logement d'urgence

L'hébergement des sans-logis doit être organisé tout au long de l'année, sans attendre les rigueurs de l'hiver. La mairie doit apporter un soutien financier et logistique aux associations qui possèdent des structures d'accueil. En collaboration avec ces associations il faut préparer un plan "Orsec" pour parer aux situations les plus graves. La perte du logement est l'ultime étape vers la marginalisation, le début du cercle infernal pas de travail pas de logement, pas de logement pas de travail. La municipalité doit promouvoir et aider

les associations qui luttent pour la réinsertion par le prêt ou la location d'appartement (bail glissant) le temps d'un nouveau départ.

La municipalité doit également apporter un soutien aux foyers en instance d'expulsion. Une aide



Maquette de la ZAC Perret.

“ La perte du logement est l'ultime étape vers la marginalisation...” ”

passagère, pas seulement financière, doit permettre d'éviter le pire car si ces situations sont parfois le fruit de la négligence et de l'ignorance elles sont surtout le fait de la honte de demander de l'aide au bon moment.

→Un nouvel urbanisme

Le déséquilibre en matière d'équipement et de desserte entre les quartiers du centre ville et ceux de la périphérie doit être corrigé. La politique de l'habitat doit impérativement impliquer une réflexion sur les déplacements et l'accessibilité des transports en commun de qualité. Il faut répartir de manière équitable et équilibrée les services publics, le soutien à la vie associative et les commerces de proximité. La politique de l'habitat ne peut être dissociée du développement économique et de l'emploi. Il faut créer des pôles de vie agréables et attirants c'est la condition pour lutter contre les phénomènes ségrégatifs.

→Qualité de la construction

La Haute Qualité Environnementale est une démarche de gestion de projet visant à maîtriser les impacts d'une opération de construction ou de réhabilitation sur l'environnement. Cette démarche répond à la fois à des enjeux de qualité et de préservation des ressources pour le bâtiment en général et l'habitat en particulier. Les préconisations HQE ont 14 cibles d'exigence (énergie, eau, déchets, entretien et maintenance, chantiers propres, confort, etc.). Contribuant à la réduction des pollutions, les projets HQE génèrent une réduction des coûts d'exploitation et une valorisation du bâtiment attractif pour les utilisateurs (notamment les plus démunis) comme pour le gestionnaire (bailleur privé ou social). ■

La Coudraie résiste toujours

Le maire continue de jouer le pourrissement de la situation, son seul désir est de faire partir les habitants du quartier et de détruire les immeubles sous couvert de la Loi Borloo.



Manifestation des habitants de La Coudraie.

Par Delphine Jauchard

Le collectif des habitants de La Coudraie a rencontré le Comité d'Évaluation et de Suivi (CES) qui semble avoir entendu ses revendications. Si un peu d'optimisme est permis, la prudence reste de rigueur, en attendant de vérifier si l'ANRU* suit effectivement les orientations du CES.

Dossier ANRU

L'ANRU a signé au 15 août 2005, 70 conventions de démolition, dont 15 en Île-de-France. Selon les dernières informations, la mairie de Poissy a peu de chance d'obtenir une aide de l'État au titre de la rénovation du quartier de la Coudraie. Il manque au dossier transmis à l'ANRU quelques points indispensables. En effet, le maire est dans l'impossibilité de prouver qu'il a mis en place une réelle concertation avec les habitants et contrairement à la Loi Borloo le projet ne prévoit pas la construction d'un logement social pour un détruit.

Quel projet de rénovation urbaine

La municipalité a-t-elle vraiment la volonté de voir aboutir le dossier de rénovation urbaine transmis à l'ANRU ? On peut en douter,

tout semble indiquer que le maire joue le pourrissement de la situation, son seul désir est de faire partir les habitants du quartier et de détruire les immeubles sous couvert de la Loi Borloo, mais avec l'intention à peine cachée de faire un projet immobilier privé qui ne laissera que peu de place au logement social.

Pressions sur les habitants

Les pressions insidieuses de la mairie et du bailleur continuent. Problèmes d'éclairage, de chauffage, d'ascenseur, d'électricité, de ramassage des ordures, d'entretien du quartier sont le lot quotidien des habitants, sans oublier les provocations de toutes sortes. Devant la passivité du bailleur France Habitation, le Collectif a saisi le service Hygiène de la DDE*. Tout est fait pour rendre la vie impossible dans le quartier.

Magasin de proximité

Le petit supermarché de La Coudraie est maintenant fermé, seule la pharmacie reste ouverte.

Intervention au conseil municipal

Lors du conseil municipal du 29 mai 2005, Bertrand Pasquier (Conseiller municipal de Vivre Sa Ville) a lu une déclaration des habi-

tants de La Coudraie et Philippe Moreau (Conseiller municipal du PC) a cité les noms des 120 familles qui désirent rester dans le quartier. Cette liste devait initialement être remise par le Collectif au maire, mais celui-ci n'a pas souhaité les recevoir.

Action exemplaire des membres du Collectif

La Sous-préfecture a félicité le Collectif pour son action sur le terrain lors des événements nationaux qui ont embrasé certains quartiers. En effet la mobilisation du collectif, son rôle de modérateur et de médiateur, ont permis d'éviter le pire dans ce quartier, resté relativement calme.

Création d'une Coordination Anti Démolition des Quartiers Populaires d'Île-de-France

Le Collectif des habitants de La Coudraie est l'un des membres fondateurs de la Coordination Anti Démolition des Quartiers Populaires d'Île-de-France (qui réunit 22 quartiers). Cette coordination n'admet pas la démolition de logements aujourd'hui, alors que des milliers de familles attendent un logement depuis des années, elle demande :

- Le gel des démolitions, l'arrêt des expulsions
- La remise à plat de la politique de la ville
- La priorité à la réhabilitation des cités et la construction massive de logements sociaux
- La mise en place d'un règlement pour une véritable concertation.

Vivre sa ville qui fait partie du Collectif et continue à soutenir les habitants de La Coudraie, demande que la municipalité établisse une vraie concertation et cesse sa politique d'épuration et de démantèlement du logement social à Poissy. ■

ANRU : Agence Nationale pour le Renouvellement Urbain.
DDE : Direction Départementale de l'Équipement.

Passons à l'ATTAC !

ATTAC ? Ah oui, les supermarchés ? Erreur ! Attac ne vise pas le consommateur mais le citoyen.

Par Philippe Couzinou

Il s'agit d'une Association pour la Taxation des Transactions financières et l'Aide aux Citoyens. Elle est née en 1998, à partir d'un édito paru dans *Le Monde Diplomatique*, invitant à la mise en place de la Taxe Tobin*.

Mouvement d'éducation populaire tourné vers l'action, elle réunit des personnes issues d'horizons divers

(associations d'éducation populaire, organisations syndicales et sociales).

Attac a aujourd'hui fait des petits dans de nombreux pays. Appliquant une maxime chère aux écologistes (penser globalement, agir localement), Attac s'est emparée de thèmes comme le commerce équitable, les OGM (Organismes Génétiquement Modifiés), l'AGCS (Accord Général sur le Com-

merce des Services), les paradis fiscaux. Le groupe local d'Attac participe aussi à deux collectifs : celui de La Coudraie (autour de la question du logement) et le C3S (Solidarité Santé Soins) concernant la réforme de notre système de santé. Ses adhérents ont jeté toute leur énergie dans la campagne pour le Non au projet de Constitution ultra-libérale. Enfin, ATTAC a déjà diffusé ses

propositions pour une Europe plus sociale. ■

Pour plus d'infos :
www.France.attac.org

*Taxe Tobin : Dans les années 70, James Tobin, prix Nobel d'économie suggère une taxe sur les transactions financières internationales pour freiner la spéculation et lutter contre la pauvreté et les inégalités. En 2004, la Belgique est le premier pays à approuver le principe de sa mise en place.



Le présent journal est conçu par les membres de l'association VivreSaVille pour informer les Pisciais et pour apporter des analyses approfondies sur les phénomènes concernant la vie en général et la vie dans la ville de Poissy. Depuis la création de notre association, et autour de la charte élaborée en 1995, nous tendons tous vers le même but : développer une harmonie et une cohésion sociale, indispensables pour faire face aux défis économiques, sociaux et écologiques qui se posent à Poissy. Notre mouvement reste indépendant de toute appartenance à un parti politique et se veut respectueux des sensibilités diverses de ses membres et sympathisants.



**Qui fait quoi à
VIVRES@VILLE,
(le journal) ?**

Directeur de la publication **Jean-Paul Hédrieh**

Comité de rédaction **Bertrand Pasquier**
Jean-Pierre Casagrande

Secrétaire générale de rédaction **Nicole Requier**

Directeur artistique **Jeanne Pothier**

VIVRES@VILLE ISSN : 1297-6881

Bon d'adhésion, d'abonnement et de soutien



OUI je désire adhérer à **VIVRES@VILLE** et recevoir

— tous les numéros annuels du journal **VIVRES@VILLE** pour 20 euros*

Je souhaite m'abonner ou renouveler mon abonnement pour 13 euros*

Je souhaite soutenir l'association et joins un chèque de ___ euros*

Ce bulletin est à compléter et à renvoyer à l'Association **VIVRES@VILLE**,
8, rue du 11 novembre, 78300 Poissy

merci de joindre votre règlement par chèque bancaire ou postal libellé
à l'ordre de **VIVRES@VILLE**

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____

Ville _____

Tél (facultatif) _____

Courriel _____

* cochez votre choix

VSV 25

Chronique
Sociologique

« Violences urbaines » et violences sociales

Est-ce la réponse de ceux qui ne croient plus au pacte républicain ?

Par Salvador Juan

Le phénomène des voitures brûlées dans les quartiers périphériques depuis le début du mois de novembre 2005 n'est pas nouveau, ni à l'étranger, ni ici. Durant l'été 1981, plusieurs centaines de voitures avaient brûlé, à peu près dans les mêmes quartiers, en France. Mais à l'époque, on n'avait pas noté d'affrontements directs avec les forces de l'ordre ou de violences sur les personnes. On appelait alors ce type de comportements des « rodéos ». On évoquait déjà la médiatisation accentuant l'événement, le renforçant par un effet de visibilité des jeunes (un peu comme les tags sont une volonté expressive et identitaire). En 1981, rapporte Jazouli – qui est un sociologue marocain travaillant en France – les cités concernées, à peu près les mêmes qu'en 2005, abritaient de 40 à 60% de population immigrée, en particulier originaire d'Afrique et surtout des Maghrébins, qui composaient à peu près la moitié de ces immigrés.

Comment comprendre ce phénomène et son caractère apparemment cyclique ?

D'abord, il faut se libérer de la mise en scène et du vocabulaire des médias. La notion de « violence urbaine » est une simplification, une métonymie confondant le contenu et le contenant. La notion de ghetto n'est pas plus pertinente au regard des vrais ghettos juifs d'antan ou des ghettos socio-ethniques de dizaines de milliers de noirs ou considérés tels (par exemple à Chicago). En France, si certains îlots sont plus homogènes que d'autres, il est très rare qu'on arrive à de telles extrémités, a for-

tiori à l'échelle plus globale d'un quartier. Par exemple, en Ile-de-France, l'analyse de la trentaine d'îlots très « sensibles », permet de constater 10 à 20% de ménages d'origine maghrébine avec quelques pointes à 30 ou 45%¹. Beaucoup de membres de la classe populaire – voire de la classe

“ Aux « sauvegeons » du ministre de l'Intérieur de l'époque, succède la « racaille » de l'actuel ministre : un même vocabulaire méprisant... ”

moyenne – habitent ou ont habité ces quartiers. Mais, à la différence des Français de souche qui quittent assez souvent et rapidement la cité, les Etrangers d'origine restent plus, d'où une homogénéisation paradoxale des quartiers : de plus en plus de nationalités (nouveaux Etrangers venus remplacer les Français partis) cohabitent avec de plus en plus de Français naturalisés ou nés en France mais de parents surtout (nord)Africains.

Il s'agit donc d'événements concernant une catégorie particulière de la population et se déroulant dans les quartiers souvent périphériques d'habitat populaire les plus socialement ségrégués. Il faut aussi se garder du déterminisme architectural : même si les quartiers verticaux de blocs sont moins vivants et agréables à vivre que les rues des vieux centres (l'absence de commerces et d'aménités rend la cité déserte aux heures creuses et la nuit), les violentes émeutes urbaines répétées à Los Angeles

concernent des individus, très comparables socialement aux jeunes Français en question, mais habitant tous des maisons individuelles avec jardinet...

A propos des événements de 1981, alors que la gauche venait d'arriver au pouvoir, Adil Jazouli² évoquait la « rage » des jeunes. Ces derniers semblent bien être la génération précédente, peut-être les parents, des jeunes concernés par les faits de 2005. Aux « sauvegeons » du ministre de l'Intérieur de l'époque (Chevènement), succède la « racaille » de l'actuel ministre (Sarkozy) : un même vocabulaire méprisant par ethnocentrisme pour deux ministres bien différents... Au-delà des événements originels (d'ailleurs analogues, puisque des jeunes sont morts en relation avec une poursuite policière dans les deux cas) et des hypothèses de contrôle par des agitateurs islamistes ou par des chefs de gangs s'appuyant sur le commerce de la drogue, c'est l'arrière-plan socio-urbain sur lequel il convient d'insister si l'on veut approcher convenablement le phénomène.

La rivalité des performances

Le sentiment de rage, qui existait déjà en 1981, pour cause de marginalisation (échec scolaire et difficulté d'insertion professionnelle) est aujourd'hui le même mais redoublé et accentué par l'absence de perspectives et le décalage entre

les valeurs de socialisation et les conséquences concrètes sur le terrain. La grande différence entre les deux générations est que celle de 2005 a en tête l'expérience des aînés dont beaucoup ont suivi et terminé des études, y compris universitaires (quelques fois avec succès), avec rarement des postes de niveau de qualification adaptés à la clé. Le nom et le visage, des (nord)Africains d'origine, de même que leur faible réseau relationnel, ne favorisent pas l'embauche. Le sentiment éprouvé, au-delà de l'écœurement, est souvent celui de l'inutilité de l'investissement scolaire, lourd et aux bénéfices très incertains ou différés, face aux gratifications immédiates, sonantes et trébuchantes, de la position de dealer.

L'interprétation la plus réaliste des événements de 2005 est finalement celle d'un comportement fataliste que redoublent la médiatisation et la logique de concurrence entre cités par médias interposés : la rivalité des performances. Néanmoins, ces comportements ressemblent à une proto-conscience de classe, comparable aux casses de machines dans certaines usines au XIX^e siècle, lesquelles ouvriront à la conscience de classe et au mouvement ouvrier. En effet, toute société démocratique garantit aussi une souplesse minimale dans la contrainte de respect des normes et dans les possibilités de mobilité sociale. Plus cette fluidité est importante, plus elle ouvre la voie à

“ Le sentiment éprouvé, au-delà de l'écœurement, est souvent celui de l'inutilité de l'investissement scolaire aux bénéfices très incertains, face aux gratifications immédiates de la position de dealer. ”



la vocation et donc à l'action ; le déclin des chances de promotion engendre le fatalisme et le retrait ou la violence. Le décalage patent entre les valeurs de la République, que Chirac a rappelées à la télévision, et la réalité vécue de l'échec ne peut que conduire au dépit, voire à la révolte.

Les conflits sont le signe de la vitalité démocratique

Touraine³ écrivait voici quarante ans, que « la conscience des obstacles à la mobilité sociale augmente avec la conscience de l'expansion ; elle est conscience d'une discordance entre progrès économique et progrès social et, à ce titre, se rapproche de la conscience de classe ». Si la classe populaire d'aujourd'hui n'a pas l'homogénéité, globalement, qu'avait la

porte de la négociation. La réponse purement sécuritaire avec ses symboles post-colonialistes (couvre-feu) est tout aussi efficace électoralement pour la droite qu'absurde et de courte vue socialement. Toute la question est de savoir quel est l'adversaire de ce mouvement spatialement éclaté. Ne serait-ce pas les élus (voulant faire rentrer des taxes), les industries et les chambres de commerce qui ont sollicité, dans les années 1970-80 la construction de toutes ces cités pour abriter une main-d'œuvre ouvrière aujourd'hui plus souvent qu'ailleurs au chômage ? Ne pas admettre un tel face à face, c'est désocialiser et dépolitiser le débat tout en augmentant les chances d'une dérive « communautariste » compensatoire que certains sauront exploiter. C'est à l'Etat, en

“ Ne serait-ce pas les élus (voulant faire rentrer des taxes), les industries et les chambres de commerce qui ont sollicité, la construction de toutes ces cités pour abriter une main-d'œuvre ouvrière aujourd'hui plus souvent qu'ailleurs au chômage ? ”

classe ouvrière jusqu'au milieu du XX^e siècle, la situation assez comparable de ces jeunes issus de l'immigration (même origine ouvrière, origines culturelles voire de langue similaires, cadre de vie identique, perspectives d'insertion professionnelle également modestes, etc.) peut conduire à la conscience d'une identité sociale fortement homogène tenant de la conscience de classe et susceptible d'engendrer des mouvements contestataires organisés ; en 1981, cela s'était produit et avait conduit à une grande « marche » à travers la France.

Les conflits sont le signe de la vitalité démocratique puisque seules les dictatures ne les autorisent pas et qu'ils « ne peuvent être refoulés que par le despotisme » selon le sociologue Raymond Aron⁴ (qui écrivait cela du temps où il dirigeait *Le Figaro*)... A condition que « l'on » sache les écouter et ouvrir

tant que garant de l'ordre, d'orchestrer ce dialogue social mais ce n'est pas à lui de payer (selon la vieille recette « bénéfices privés et coûts sociaux ») : c'est à ceux qui ont engrangé les bénéfices de la croissance économique obtenue grâce à ces immigrés que l'on a fait venir. La responsabilité historique des entreprises, ayant su faire des profits sur la base d'une main-d'œuvre à faible coût, et qui aujourd'hui licencient, est patente. A la violence sociale faite à ces ouvriers et à leurs descendants répond aujourd'hui la « violence urbaine » de ceux qui ne croient plus au pacte républicain. ■

¹ Selon Loïc J.D. Wacquant : « Pour en finir avec le mythe des cités-ghettos », *Annales de la recherche urbaine*, n°54, mars 1992.

² Voir son livre « Les années banlieue », Seuil 1992.

³ Voir « La conscience ouvrière », Seuil, 1966, p. 207.

⁴ Voir « Les désillusions du progrès », 1965-69 (rééd. Gallimard).

Votation citoyenne

Pourquoi donc maintient-on en France les résidents étrangers non communautaires à l'écart du droit de vote en France ?

Par Julien Chapharde

VOTATION CITOYENNE Autour de nous, les résidents étrangers non communautaires, nos voisins, sont mis à l'écart de la participation aux élections locales alors qu'ils peuvent voter aux élections professionnelles, scolaires, associatives, syndicales...

Pourtant l'opinion publique est désormais favorable au vote des étrangers non communautaires : 56 % d'opinions favorables dans le sondage effectué en novembre 2004 à la demande de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNCDH). De nombreux pays d'Europe ont accordé le droit de vote à ces résidents. En France, depuis 1992, les Allemands, les Britanniques, les Italiens, les Portugais... résidant en France peuvent participer à ces élections mais ni les Algériens, ni les Canadiens, ni les Chiliens, ni les Maliens, ni les Marocains, ni les Turcs...

Pourtant, le 3 mai 2000, l'Assemblée nationale a adopté en première lecture une loi qui donne le droit de vote à tous les résidents

étrangers pour les élections municipales. Cette loi n'a jamais été examinée par le Sénat, bien que de nombreuses personnalités des partis de gauche et de droite se soient clairement prononcées en sa faveur. Pourquoi donc maintient-on en France les résidents étrangers non communautaires à l'écart du droit de vote ? Ne sont-ils pas concernés comme nous par la vie de la cité et par le « vivre ensemble » ? Leur reconnaître ce droit, c'est prendre acte d'une citoyenneté qu'ils ne cessent d'affirmer par leurs activités quotidiennes ; c'est donner plus de force à l'ensemble des acteurs et électeurs de notre rue, de notre quartier, de notre commune. Qu'attendent donc nos élus pour donner le droit de vote à tous les résidents, quelle que soit leur nationalité ?

Une action est prévue à Poissy du 5 au 11 décembre où des urnes permettront à tous de s'exprimer. En y mettant un bulletin (pour ou contre) vous répondrez à la question : Etes-vous pour la reconnaissance du droit de vote et d'éligibilité des résidents étrangers aux élections locales ? ■

Affiche de la Ligue des Droits de l'Homme appelant à la votation citoyenne.

